

Projet pédagogique des centres de vacances du **Cheneau**, du **Blanc Caillou** et des **P'tits futés**. **2026-2029**

INDEX

1. ENFANTS ACCUEILLIS.....	2
2. NOS OBJECTIFS.....	2
3. NOS ACCUEILS.....	2
3.1 Infrastructures.....	4
3.2 Encadrement.....	5
3.3 Partenaires.....	6
3.4 Activités.....	6
3.5 Matériel.....	7
3.6 Communication	8
3.7 Règles.....	9
4. QUE DOIT APPORTER MON ENFANT ?.....	10
5. OBJETS PERDUS.....	10
6. LA VIE EN CENTRES DE VACANCES.....	11

Le Service Affaires sociales et intergénérationnelles – Département Jeunesse - de l'Administration communale de Braine-l'Alleud propose trois centres de vacances (Cheneau, Blanc Caillou, P'tits Futés). Les documents administratifs (Règlement d'Ordre Intérieur, fiche de santé, formulaire de demande d'inscription en ligne, ...) sont disponibles sur le site communal www.braine-lalleud.be.

1. Les enfants accueillis

Tous les enfants de 2,5 à 12 ans sont les bienvenus dans nos centres de vacances.

La grande **mixité sociale** de nos centres d'accueil constitue une véritable richesse au quotidien. Les tarifs peu élevés garantissent l'accès au plus grand nombre. Il est par ailleurs possible d'obtenir la gratuité dans certaines situations, le côté financier ne devant pas être un frein à la participation de l'enfant (cfr R.O.I.). Les demandes sont analysées au cas par cas.

Afin de garantir un accueil optimal aux **enfants à besoins spécifiques**, nous organisons un entretien préalable avec la famille. À cette occasion, un "carnet de route" est complété pour recueillir toutes les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant. Des contacts peuvent être également pris avec les responsables des structures fréquentées par l'enfant durant l'année scolaire.

L'objectif est de comprendre l'enfant dans sa singularité (ses besoins, son parcours, ...) afin de construire ensemble un cadre adapté et de garantir ainsi un accompagnement de qualité. Cela nous permet également de déterminer si l'intégration de l'enfant nécessite un accompagnement spécialisé. Dans ce cas, nous pouvons faire appel à des ASBL ou autres organismes qui aiguillent et accompagnent l'équipe dans l'accueil inclusif des enfants à besoins spécifiques.

2. Nos objectifs

L'objectif principal est d'offrir aux enfants un lieu de **VACANCES** proposant un **panel d'activités** qui permet à chaque enfant de faire ce qu'il aime en fonction de ses envies du moment. Le centre est un lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité, de détente, de repos où chacun vit à son **propre tempo**.

Au travers des **activités spécifiques** proposées dans chaque groupe, nous veillons à ce que les enfants puissent s'épanouir sur le plan **moteur, socioculturel, artistique, relationnel, intellectuel**.

En tant que centre de vacances, nous souhaitons :

Vivre ensemble dans un climat convivial basé sur **l'acceptation de l'autre** dans sa différence ; développer les **habiletés sociales**, éveiller à **l'empathie** et au **respect** mutuel ; accompagner chaque enfant à trouver sa **place au sein du groupe** ; créer une **solidarité** et un esprit **coopératif** entre les enfants et les animateurs ;





Alimenter le plaisir de la **découverte** ; faire du centre un lieu d'**éveil** et d'**échanges** d'idées ; favoriser l'**ouverture** des enfants sur l'extérieur et sur les différences ;

Réduire les **inégalités** en permettant à **tous les enfants** de pouvoir participer aux activités ;

Favoriser la **créativité** de l'enfant, son accès et son initiation aux **cultures** ; lui donner la possibilité de construire lui-même un projet ou une activité ;



Faire découvrir et respecter le **milieu naturel** qui nous entoure, susciter la curiosité des enfants au travers d'ateliers de création à partir des éléments de la nature ;

Réserver une place importante aux **jeux**, à la **détente**, au **plaisir**, à la **liberté**, au **bien-être**.



3. Nos accueils

3.1 Infrastructures :

	CHENEAU	BLANC CAILLOU	P'TITS FUTES
Adresse du centre de vacances	Av Alphonse Allard, 210 1420 BL'A	Chemin du Blanc Caillou, 1 1420 BL'A	Grand Frêne Rue du Cimetière, 51 1421 BL'A
Partie boisée	✓	✓	✓
Cour avec préau	✓	✓	✓
Module de jeux extérieur		✓	✓
Accès à une plaine de jeux extérieure	✓		
Locaux avec mobilier adapté aux enfants	✓	✓	✓
Local sieste avec lits	✓		✓
Coin doux (coussins, tapis, livres, etc.)	✓	✓	✓
Espaces sanitaires (+ table à langer)	✓	✓	✓
Trousse de secours	✓	✓	✓
Cuisine équipée + frigo	✓	✓	✓
Entretien quotidien des locaux	✓	✓	✓
Centre de vacances clôturé/sécurisé	✓	✓	✓



Cheneau



Blanc Caillou



Les P'tits Futés

3.2 Encadrement :

Nous visons à constituer des **équipes soudées** dans lesquelles chacun est respecté. Une attention toute particulière est accordée aux « nouveaux(elles) » collègues en vue de faciliter leur intégration au sein de l'équipe. Ils(elles) peuvent bénéficier de l'expérience et de la connaissance du terrain des « ancien(ne)s », apporter un regard neuf et introduire une nouvelle énergie qui enrichit notre fonctionnement. Les compétences de chacun sont ainsi valorisées. « Le livret du (de la) moniteur(trice) ou du (de la) coordinateur(trice) » leur est remis avec toutes les astuces.

Le **taux d'encadrement** respecte les exigences du décret « centres de vacances », à savoir :

- 1 moniteur(trice)/8 enfants (< 6 ans) ;
- 1 moniteur(trice)/12 enfants (> 6 ans) ;
- 1 animateur(trice)/3 doit être breveté(e), assimilé(e) ou en 2^{ème} stage pratique dans son cursus de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur(trice).

Nos centres de vacances sont prioritairement encadrés :

- pour le **Cheneau** et le **Blanc Caillou** : par le **personnel extrascolaire** des 2 écoles communales, engagé en CDI ;
- pour **Les P'tits Futés** : par le **personnel de l'école de devoirs « La Courte Echelle »**, engagé en CDI.

Le personnel est invité à suivre un plan de **formation continue** et acquiert ainsi une réelle expertise en techniques d'animations. Il participe également à la construction du **projet pédagogique** et est dès lors plus enclin à l'appliquer au quotidien.

L'équipe est complétée suivant les périodes et les besoins par du **personnel extérieur** (étudiant(e)s ou autre). Ces moniteur(trice)s sont majoritairement breveté(e)s, qualifié(e)s ou en cours de formation. Ils(elles) sont âgé(e)s de 17 ans et plus. Les annonces de recrutement peuvent être diffusées dans le journal local « l'Echo du Hain », via Facebook, Instagram et sur le site internet communal.

Un(e) **coordinateur(trice)** est présent(e) en permanence dans chaque centre. Il(elle) gère l'équipe, assure la relation avec les parents, gère les stocks, fait le lien avec le service administratif de la Commune qui organise les centres de vacances. Le(la) coordinateur(trice) joue un rôle central pour que tout se déroule au mieux pour chacun.

Les **responsables de projet** rencontrent les nouveaux(elles) candidat(e)s, proposent leur candidature au Collège communal, se chargent des commandes (matériel, nourriture, réservation d'activités), de l'intendance et des inscriptions. Ils(Elles) organisent également une réunion préparatoire avant le début des vacances. Les responsables de projet soutiennent les coordinateur(trice)s dans leurs missions. Ils(Elles) endossent parfois également la fonction de coordinateur(trice).

Plusieurs **moments de concertation en équipe** sont prévus durant les centres de vacances pour parler des enfants accueillis, du ressenti de chacun, de la préparation des activités, de l'organisation des locaux, du matériel, etc.

Une **évaluation** est réalisée par le (la) coordinateur(trice) en cours ou en fin de semaine. Lors de celle-ci, les moniteur(trice)s sont invité(e)s à s'autoévaluer et à évaluer le centre de vacances (points à améliorer, suggestions, envies, etc.).

3.3 Partenaires :



Les centres de vacances collaborent avec la Coordination Accueil Temps Libre (ATL), notamment pour établir des partenariats extérieurs qui proposent des activités spécifiques, favorisant de nouvelles découvertes. Ces collaborations sont bénéfiques et apportent une plus-value au profit des enfants.

Des services de l'Administration communale sont sollicités (bibliothèque, ludothèque, piscine, etc.) ainsi que les clubs sportifs (escrime, pêche, etc.), ASBL, centres d'expression et de créativité, etc.



Le(la) conseiller(ère) en prévention de l'Administration communale apporte, sur demande, son expertise et son aide (conformité des jeux, risques sanitaires, invasion d'insectes et d'arachnides, exercices incendie...).

3.4 Activités :

- **Le CHENEAU et le BLANC CAILLOU** proposent des activités diversifiées : jeux, bricolages, créations, découvertes, chants, activités sportives, jeux de société, contes, repos, jeux libres, promenades, piscine avec une participation financière supplémentaire (pour les plus de 6 ans), excursions, psychomotricité, ...

- **Les P'TITS FUTES** proposent des activités variées :

Pour les enfants de 2,5 à 4 ans, nous organisons « **Les vacances des tout petits** ». Une place importante est accordée aux histoires, aux comptines et au théâtre de marionnettes/ombres chinoises. Ils permettent d'introduire le thème de la semaine. Des activités créatives, ludiques et sportives sont proposées autour de ce thème. En fonction de la semaine, les enfants peuvent préparer un spectacle (décor, danse, théâtre de marionnettes, ...), créer leur jeu de société, créer leur livre, etc.

Pour les plus grands, des groupes à thème sont proposés et changent à chaque période de congés. Voici une liste non exhaustive des activités qui peuvent être proposées par Les P'tits Futés :

- « **Fun in English/in het Nederlands** » propose des activités ludiques, sportives et créatives en anglais/néerlandais. Elles permettent aux enfants de découvrir des univers linguistiques

et culturels différents, de cuisiner et de goûter des spécialités britanniques ou néerlandaises, de se familiariser avec une langue étrangère tout en s'amusant.

- « **Aventure** » plonge les enfants au cœur de la nature : construction de cabanes, d'abris, jeux d'orientation, techniques de survie version enfant, parcours aventure, balades, cuisine sauvage, jeux de piste, etc.
- « **Théâtre, danse et créations** » permet aux enfants d'explorer différents univers artistiques : jeux de rôles, théâtre de marionnettes, création d'une chorégraphie, création de décors, d'accessoires, etc.
- « **Escapades à vélo** » propose aux enfants de partir en escapades à deux roues pour explorer les environs et vivre des activités variées : jeux, balades, pique-niques, ateliers en plein air, piscine ou visites de lieux emblématiques de la région.
- « **Les petits champions des JO** » plonge les enfants dans l'univers passionnant des Jeux Olympiques, où chaque journée est une nouvelle épreuve pour les petits sportifs. Les enfants sont initiés aux différentes disciplines sportives des JO dans un climat convivial, d'esprit d'équipe et de fair-play.
- Etc.

Les parents peuvent donc choisir le groupe dans lequel leur enfant se plairait le mieux. Si toutefois nous constatons que les activités proposées ne conviennent pas à l'enfant, nous pouvons proposer à la famille de changer de groupe.

Dans nos trois centres de vacances, des **moments libres** sont prévus afin de préserver un véritable « rythme de vacances ». Les enfants peuvent ainsi souffler et suivre leurs propres envies. Chacun reste **libre de participer aux activités** proposées. Si l'enfant ne souhaite pas y prendre part, nous cherchons ensemble une alternative qui lui convient. Il peut également choisir simplement d'observer l'activité en cours ou de ne rien faire. De plus, le **programme est flexible**, c'est-à-dire qu'il s'adapte aux envies de chacun ainsi qu'aux conditions météorologiques.

3.5 Matériel :

Nous disposons d'une grande **variété de jeux** : jeux de société, puzzles, jeux d'imitation pour les plus petits (poupées, caddies, dinette, atelier du bricoleur, etc.), jeux de construction, des figurines, petites voitures et garages, etc.



Les enfants peuvent laisser libre cours à leur créativité grâce à tout le **matériel de bricolage** que nous avons à notre disposition : différents types de peinture, pastels, crayons, tampons, plumes, gommettes, feuilles de couleur, ficelles, pelotes de laine, cure-pipes, plastifieuse, pochoirs, plasticine, pâte à sel, masques, matériaux de récupération (boîtes en carton, rouleaux en carton, pots en verre, papier journal, boîtes d'œufs, etc.).

Ils ont également l'occasion de se défouler grâce à notre **matériel sportif** : petits vélos, trottinettes, ballons, tunnels, parcours d'équilibre, planches à roulettes, cerceaux, foulards, paniers de basket, sticks de hockey, jeux de quilles, cordes à sauter, parachute géant, etc.



Sans oublier les **jeux d'extérieur** : craies, bulles, ballons, cabane, module de jeux, bac à sable, etc.

De nombreux **livres et marionnettes** nous permettent de conter des histoires aux enfants. Une boîte et un présentoir à livres cartonnés est également accessible librement pour les lectures en autonomie au le coin doux.



Nous disposons également de petits **instruments de musique** (tambours, triangles, xylophones, castagnettes, etc.) afin d'initier les plus petits au rythme et d'**enceintes** pour écouter de la musique, chanter et danser.

Lorsque nous faisons appel à des moniteur(trice)s de services extérieurs, ils(elles) amènent eux(elles)-mêmes **le matériel spécifique** à leur activité (instruments de musique, matériel « nature », etc.).

3.6 Communication :

Au sein de nos centres de vacances, nous veillons à soigner la communication, les échanges entre tous les acteurs, à savoir :

ENTRE ANIMATEUR(TRICE)S/ENFANTS : ces rapports sont basés sur des principes de bienveillance, d'empathie, d'ouverture et de respect.

ENTRE ENFANTS : de nombreuses activités sont proposées afin de permettre la création de liens entre les enfants, de favoriser la coopération et l'entraide. En cas de conflit, l'animateur(trice) observe et s'assure que la situation ne nécessite pas son intervention. S'il(Si elle) le juge nécessaire, il(elle) intervient en tant que médiateur(trice) auprès des enfants en vue d'ouvrir un dialogue. Les enfants apprennent les principes de la vie au sein d'une collectivité comme respecter les règles de vie en groupe, accepter les besoins et différences de l'autre, apprendre à partager ou se responsabiliser, etc.

ENTRE PROFESSIONNEL(LE)S/PARENTS : les équipes sont à l'écoute des demandes et besoins des parents. L'échange d'informations est essentiel au bon déroulement des centres de vacances et à une prise en charge adaptée de l'enfant.

ENTRE MEMBRES DE L'EQUIPE : une communication claire entre les membres de l'équipe est indispensable pour préparer le programme, garantir la sécurité et assurer le bien-être des enfants. Elle permet également de coordonner efficacement l'utilisation du matériel, l'accès aux locaux ainsi que l'organisation des événements collectifs.

Afin de faciliter ces échanges, un groupe WhatsApp est créé chaque semaine avec l'accord de tous les animateurs. Ceux-ci veillent également à informer le(la) coordinateur(trice) de leurs déplacements (balades, sorties, etc.), d'absences éventuelles, de problèmes rencontrés.

Enfin, le personnel d'entretien est averti à l'avance de l'occupation des locaux afin d'organiser le planning de nettoyage.

3.7 Règles :

Dans nos milieux d'accueil, les enfants sont tenus de respecter **3 piliers de la vie collective**

1. Je me respecte.

2. Je respecte l'autre.

3. Je respecte l'environnement.

Ces 3 piliers offrent un cadre sécurisant pour chacun et favorisent le bien-vivre ensemble. Ils sont expliqués aux enfants en début de semaine et rappelés aussi souvent que nécessaire. Les enfants ainsi accompagnés dans leur apprentissage assimilent progressivement le sens et le bien-fondé des règles qui en découlent.

Les enfants intègrent aussi qu'une **sanction** peut résulter du non-respect de la règle, en conséquence logique et obligée de l'acte commis.

La sanction respecte toujours les 4R : reliée, raisonnable, respectueuse, révélée à l'avance

Elle est graduelle et tient toujours compte :

- de l'âge et la maturité de l'enfant,
- du contexte/des circonstances de l'acte,
- du caractère isolé ou répété du comportement inapproprié,
- de la gravité des faits,
- de la sécurité du groupe.

Voir R.O.I (« 7. Règles et sanctions »).

3 Que doit apporter mon enfant ?

Un sac à dos avec un **pique-nique**, une **gourde d'eau** et des **collations** saines.

- Chez les **P'tits Futés**, 2 collations (matin et après-midi) sont à prévoir.
- Au **Cheneau** et au **Blanc Caillou**, une seule collation suffit pour le matin, car la collation de l'après-midi est offerte par le centre, ainsi qu'une soupe à midi. Les allergies des enfants sont prises en compte lors de l'achat des collations.



Pour les enfants qui en ont besoin, prévoir un sac qui restera toute la semaine au centre de vacances. Celui-ci doit contenir :

- du **linge de rechange** (vêtements marqués),
- des **langes** en suffisance si besoin et de quoi nettoyer l'enfant,
- des **affaires de sieste** (doudou, couverture, oreiller).

Les enfants doivent porter une **tenue qui facilite l'autonomie, qui est adaptée aux activités et à la météo**.

4 Objets perdus

Il est demandé aux parents d'**inscrire le nom** de leur enfant sur les vêtements, les doudous, les couvertures/oreillers, les gourdes, les boîtes à tartines, les sacs, etc.



Même si votre enfant reconnaît ses affaires, cela évite aux animateurs de jouer aux détectives et permet de gagner un temps précieux pour profiter pleinement des activités. C'est également le moyen le plus efficace pour récupérer les affaires de votre enfant.

Si, malgré toutes les précautions, certains objets venaient à se perdre, ils seraient **déposés à l'Administration communale**. Les parents auront alors la possibilité de venir les récupérer sur rendez-vous, dans le mois qui suit la fin du centre de vacances.



La vie en centres de vacances

	CHENEAU	BLANC CAILLOU	P'TITS FUTES
Accueil du matin	De 6h45 à 8h45 : Accueillant(e) extrascolaire	De 6h45 à 8h45 : Accueillant(e) extrascolaire	De 7h30 à 8h : Un(e) animateur(trice) de l'équipe

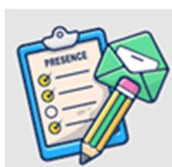
A partir de 7h45 :

A partir de 7h45 :

De 8h à 9h :



Plusieurs **animateur(trice)s de l'équipe** rejoignent l'accueil. Cela permet aux familles d'être directement en contact avec les personnes qui s'occuperont de leur enfant durant la journée. Nous veillons à proposer un **accueil individualisé** aux enfants et à leurs parents afin de débiter la journée dans les meilleures conditions.



L'animateur(trice) **vérifie l'inscription** de l'enfant sur la feuille de présences qui reprend tous les enfants inscrits. Il(elle) explique ensuite le **déroulement de la journée** et prend note de toutes les **informations utiles** (sieste, linge, peurs, difficultés, etc.).



Les enfants sont ensuite invités à **déposer leurs affaires personnelles** à l'endroit prévu à cet effet (un coin vestiaire par groupe).

Du **matériel ludique** est mis à la disposition des enfants dans des espaces différents (coin jeux de construction, coin coloriage, coin livres, coin calme, etc.).



Les animateur(trice)s sont présent(e)s pour veiller à la **sécurité** des enfants : un enfant n'est jamais laissé seul, si c'est nécessaire nous l'accompagnons à la toilette, un animateur(trice) reste toujours près des portes d'entrée et de sortie.

Nous veillons également à ce que **chaque enfant se sente bien et en confiance**. Nous les réconfortons, les prenons dans les bras, allons chercher le doudou quand cela est nécessaire, discutons avec eux, leur proposons des jeux, les présentons aux autres enfants, nous leur accordons le temps dont ils ont besoin pour se sentir bien.

Matinée

CHENEAU
De 8h45 à 12h :

BLANC CAILLOU
De 8h45 à 12h :

P'TITS FUTES
De 9h à 12h :



L'ensemble du groupe se réunit. Le premier jour de chaque semaine, l'équipe d'animateur(trice)s se présente aux enfants. On prend le temps de se dire bonjour et de faire connaissance. Les animateur(trice)s expliquent ensuite le **déroulement de la semaine** et les **règles de vie**.



Un moment est prévu pour mettre les **boîtes à tartines au frigo**.



Vers 10h, les enfants vont se laver les mains et prennent la **collation**.

Vient ensuite le **temps des activités**. Elles sont proposées aux enfants en fonction d'un planning d'animations varié préparé par les animateur(trice)s.

Temps de midi

Vers 12h, les enfants se lavent les mains pour ensuite prendre leur **repas** avec leur groupe.



Les animateur(trice)s mangent avec les enfants et les accompagnent durant le repas.

Les enfants ne sont **pas obligés de terminer leur repas**, même si nous les invitons à manger en fonction de leur appétit afin que le repas reste un moment agréable. Si nous remarquons qu'un enfant n'apprécie pas son repas ou que celui-ci est insuffisant ou trop abondant, nous transmettons l'information aux parents afin qu'ils aménagent le repas de l'enfant. Nous veillons à inciter l'enfant à **boire de l'eau** tout au long de la journée et surtout en période de chaleur.

Sieste/temps libre



Vers 13h, les enfants qui ont besoin de faire une **sieste** rejoignent le local dédié à cet effet. Cette information est discutée avec les parents en début de semaine. Elle est organisée pour respecter le rythme et les besoins de chaque enfant. Dès lors, si un enfant ne souhaite pas dormir alors que ses parents demandent qu'il fasse la sieste, nous l'invitons à se reposer une vingtaine de minutes avant d'aller rejoindre ses copains. De même, si un enfant manifeste des signes de fatigue alors que ses parents ne souhaitent pas qu'il fasse la sieste, nous lui proposons de se reposer.

Pendant ce temps, les autres enfants bénéficient **d'un moment récréatif libre**.

Après-midi



Vers 14h, les groupes se reforment et reprennent leurs **activités** (sauf chez les plus petits qui font la sieste). Vers 15h/15h30, ils peuvent prendre leur **collation**.

Un **temps d'échange** est ensuite organisé avec les enfants pour leur permettre de partager leurs impressions sur la journée : dire s'ils se sont amusés, exprimer ce qu'ils aimeraient faire le lendemain, ou simplement raconter ce qu'ils ont retenu.

Le **moment d'au revoir** termine la journée d'activités.

Accueil du soir

De 16h00 à 18h15

De 16h00 à 18h15

De 16h00 à 18h00



En fonction de la météo, les enfants jouent librement à l'extérieur ou dans leur local en attendant que leurs parents viennent les rechercher.

Au **Cheneau** et au **Blanc Caillou**, les animateur(trice)s partent entre 16h00 et 17h00. Un(e) ou deux accueillant(e)s extrascolaires rejoint(gnent) l'équipe restante. Il(s)(elle(s)) reste(nt) jusqu'à 18h15.



Chez les **P'tits Futés**, un animateur(trice) de chaque groupe reste jusqu'à 17h00 environ. En fonction du nombre d'enfants restants, un ou plusieurs animateur(trice)s et/ou le(la) coordinateur(trice) restent jusqu'à 18h00.

Lorsqu'un enfant part, l'accueillant(e)/l'animateur(trice) note dans la **farde de présences** son départ (les personnes autorisées à reprendre l'enfant sont mentionnées dans la farde de présences). Les parents ont alors l'occasion d'**échanger sur la journée** de leur enfant.

Avant de partir, les animateur(trice)s peuvent laisser un commentaire sur la **fiche de communication** si besoin.

NOS CENTRES DE VACANCES visent à offrir un accueil de qualité à tous les enfants durant toutes les périodes de vacances scolaires.

Notre projet pédagogique est constamment réfléchi et développé par les équipes d'encadrement. Il est réadapté si besoin, en fonction des observations et retours des personnes concernées par l'accueil (enfants, parents, staff des centres, Pouvoir Organisateur, coordinateur(trice) ATL, conseiller(ère) en prévention, responsables de projet, coordinateur(trice) ONE,).

Il est donc continuellement évalué et amélioré.

Toute remarque constructive est la bienvenue !

